

## Communiqué

### **Pendant la crise, les mauvais coups continuent !**

Après avoir en catimini repoussé à 65 ans l'âge de départ à la retraite pour le personnel navigant des compagnies aériennes, la majorité UMP de l'Assemblée nationale vient de voter vendredi tard dans la nuit le report à 70 ans de la retraite pour tous les salariés. De plus, a été votée aussi l'entière possibilité du cumul emploi-retraite.

Ces deux mesures s'inscrivent dans une logique doublement mortifère. D'une part, elles présupposent une baisse importante du niveau des pensions. En effet, alors que les conditions de travail se détériorent et que de nouvelles pathologies liées à cette dégradation apparaissent, seule une telle baisse pourra pousser les salariés à "vouloir" travailler plus longtemps ou à "vouloir" cumuler leur retraite avec un emploi.

D'autre part, de telles mesures reviennent à remettre en cause la solidarité entre les générations. En effet, si les actifs paient les pensions des retraités, en contrepartie, les salariés âgés doivent laisser leur place sur le marché du travail aux nouvelles générations. Cette exigence est d'autant plus forte que le chômage de masse perdure et est même en train de remonter. Au nom d'un soi-disant libre choix, décaler l'âge de départ à la retraite revient à préférer entretenir le chômage des jeunes plutôt que de payer des retraites.

L'Union syndicale Solidaires condamne ces mesures prises, de plus, sans aucune concertation sociale. Elles montrent que le discours du président de la République sur la nécessité de moraliser le capitalisme n'empêche pas que continuent les attaques contre les droits des salariés. Dans cette situation, la mobilisation sociale reste plus que jamais à l'ordre du jour !

Le 3 novembre 2008